

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

CONSENTEMENT ou NON-CONSENTEMENT

Depuis quelques semaines voire depuis le mouvement #metoo, la libération de la parole des femmes et des enfants entraîne une obligation pour le législateur de revisiter la loi. Incroyable mais vrai : jusqu'à ce jour, dans la loi française, il n'existe pas de seuil d'âge en-dessous duquel un rapport sexuel avec un mineur était interdit en toutes circonstances. Actuellement tout acte de nature sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans peut être considéré comme une « atteinte sexuelle », un délit puni par la loi de 7 ans d'emprisonnement. Il faut que l'enfant prouve qu'il y a eu violence, menace, surprise...L'opinion publique est choquée quand un homme poursuivi pour le viol d'une fillette de 11 ans en 2017 est acquitté par la cour d'assises !!Le viol peut être requalifié d'atteinte sexuelle ! La nouvelle proposition de loi : tout acte de pénétration sur un mineur de 13 ans sera désormais considéré comme un viol, crime puni de 20 ans de réclusion et ne pourra plus être qualifié comme atteinte sexuelle...Progrès certes mais quid au delà de 13 ans ? Ne pourrions-nous pas nous inspirer de la Suisse ou des Pays Bas pour qui la limite est 16 ans ? Cela nécessite un grand débat philosophique et politique. Bien à vous.

Véronique Pujol



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Malgré la morosité de la météo et du contexte sanitaire actuel, les élus et le personnel de mairie travaillent à vous rendre la vie plus facile et maintenir au mieux les liens sociaux.

Malheureusement nous avons été obligés d'annuler certaines manifestations comme les Rencontres du jazz, Bineau et le baby puces. Et pour les manifestations prévues à partir d'avril nous ne pouvons pas encore nous projeter sur l'avenir mais en fonction des directives gouvernementales et de l'actualité sanitaire nous prendrons la décision de les maintenir ou pas.

Les équipes d'animateurs, de la restauration et des ATSEM ont dû encore une fois s'adapter avec le couvre-feu à 18h00 et les nouveaux protocoles renforcés pour la cantine. A noter, le sport en intérieur n'est plus autorisé.

La bibliothèque, le conservatoire de musique et les activités périscolaires ont également dû revoir leur organisation pour suivre les directives et permettre aux usagers de s'y rendre en toute sécurité.

Le travail dans l'ombre du personnel et des élus est considérable en cette période de pandémie, qui ne nous facilite pas les choses, afin de maintenir le bien vivre et le bien être à La Ville du Bois.

Dimitri Lavrentieff

Conseiller municipal délégué
à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES